







LA VERRERIE



LIVRET D'ACCUEIL

EHPAD LA VERRERIE 38 RUE DE LA LOIRE 42 700 FIRMINY TÉL 04 77 56 26 26



SOMMAIRE

PRÉSENTATION



p. 3 PRÉSENTATION

Situation – Environnement

Historique

Présentation de l'établissement

Statut juridique

p. 5 ADMISSION

Informations générales

Caution

Formalité d'admission

Assurance

p. 6 NOS PRESTATIONS

Frais de séjour

Prestations restant à charge

Chambre ou studio

Soins

Animations

Restauration

Entretien

Buanderie linge

Culte

Rien-être

Visites et sorties

Sécurité

Courrier

Télévision – Téléphone

Le personnel

Démarche qualité

Organigramme du personnel

Ce livret d'accueil vous est remis ainsi qu'à votre famille pour faciliter vos relations dans l'établissement. Il est destiné à vous permettre ainsi qu'à vos proches de mieux connaître ce nouveau lieu de vie. «La Verrerie» vous propose un accompagnement de la dépendance physique et ou psychique par une approche pluridisciplinaire et globalisée qui permet un suivi personnalisé de chacun en tenant compte de ses besoins et de ses attentes dans un projet de soins et de vie individualisée.

Situation - Environnement

À 16 kms de Saint-Étienne, et 62 kms du Puy en Velay, l'EHPAD «La Verrerie» est situé dans le centre-ville de Firminy, ville de plus de 18 000 mille habitants. Elle jouit d'une situation géographique privilégiée, et dispose de tous commerces. Près du lycée Albert Camus, la dimension intergénérationnelle reste présente.

Enfin, la Gare SNCF, la RN 88 à proximité, ainsi que les lignes régulières d'autobus favorisent les liens avec l'extérieur.



Accès principal

Historique

- > 1973 Ouverture du Foyer Résidence «La Verrerie» destiné à répondre aux attentes de la population locale âgée.
- > 2001 L'établissement devient EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes).
- > 2009 Fin de la réhabilitation et rénovation de l'établissement.
- > 2015 Réhabilitation de la cuisine.



Vue depuis la terrasse

 2



ADMISSIO

Présentation de l'établissement

L'établissement a une capacité d'accueil de 88 logements meublés, dont :

> 21 chambres prioritaires aux GIR 1 et 2 > 67 studios.

L'établissement est réparti sur six étages, différenciés par des symboles, et dont la signalétique permet un meilleur repère pour les usagers.

Ouatre ascenseurs desservent l'établissement.

Le 4^{ème} étage (étage CANTOU) est doté d'une terrasse extérieure sécurisée ainsi que de portes d'asservissement pourvues d'un système sécurité. L'établissement dispose de plusieurs lieux de vie, salon de détente, d'animation, bibliothèque et salle de télévision.

Dans un parc ombragé, il est possible de prendre le frais à l'extérieur, dans un endroit aménagé à cet effet.

Statut juridique

L'EHPAD «La Verrerie», établissement public, signe une convention tripartite tous les cinq ans avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé. Sa gestion est confiée au CCAS (Centre communal d'Action Sociale) de Firminy.

L'EHPAD «La Verrerie» est un établissement habilité à recevoir des bénéficiaires de l'Aide Sociale et conventionné au titre de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).



Réception



Terrasse du 4^{ème}



Bibliothèaue

Informations générales

L'établissement accueille les personnes des deux sexes en séjour permanent, âgées de 60 au moins ou des personnes de - 60 ans sur critères médicaux, seules ou en couples :

- > personnes autonomes,
- > personnes en perte d'autonomie,
- > personnes âgées dépendantes. L'affectation des chambres ou studios est en fonction de l'état de santé et de la dépendance des résidents.

Le 4^{ème} étage, d'une capacité de 9 lit, est dédié aux résidents présentant des troubles du comportement ou de pathologie de type «Alzheimer». Cette unité sécurisée est appelée unité psycho gériatrique et bénéficie d'une prise en charge spécifique. L'admission ou la sortie dans ce secteur sont prononcées par le médecin coordonnateur, après concertation avec le résident et/ou son entourage.

Caution

Lors de l'admission dans l'établissement. il est demandé au résident ou à son représentant légal de verser, à titre de caution, ne portant pas intérêt, une somme équivalente à une mensualité d'hébergement soit:

> 30 jours du tarif hébergement fixé à l'année.

Formalité d'admission

Les demandes d'admission sont adressées à l'établissement à l'aide de formulaires fournis par ce dernier comprenant le dossier administratif et médical. Seul les personnes demeurant sur le canton peuvent déposer une demande. L'admission est prononcée par la direction après un rendez-vous avec la personne concernée, la présentation d'un dossier administratif et médical complet et une visite médicale.

Le médecin peut donner un avis permettant une adéquation entre l'état de santé de la personne à accueillir, les capacités de prise en charge de l'institution avant l'admission, et en fonction des données de la grille AGGIR. Il peut émettre un avis négatif à l'admission

selon des critères médicaux.

Assurance

Le contrat d'assurance, pris par l'établissement, ne garantit pas le résident en responsabilité civile vie privée pour tous dommages causés aux tiers. Il est donc obligatoire que lors de son entrée, le résident contracte une assurance responsabilité civile.



NOS PRESTATIONS



Frais de séjour

Le tarif journalier est fixé chaque année par un arrêté du Président du Conseil Départemental et comprend un tarif «Hébergement» et un tarif «dépendance».

Le tarif en vigueur est affiché dans l'établissement, il est habilité à l'aide sociale. Sous certaines conditions, le résident peut bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement, ainsi qu'une Allocation Personnalisée d'Autonomie, ou encore de l'Aide Sociale.

Le règlement des frais de séjour se fait à terme échu, en chèque ou en espèces. Un régime des absences est prévu : en cas d'hospitalisation, pour convenances personnelles, en cas de décès.

Chambre ou studio

Les studios sont des espaces privés de 27 m², meublés par l'établissement avec

- > un coin cuisine équipé de plaque induction, réfrigérateur, évier.
- > un coin chambre équipé de lit médicalisé.
- > un coin salle de bain avec douche italienne.

Les chambres sont des espaces privés de 24 m², meublées et équipées comme les studios sans coin cuisine.

Nous laissons aux résidents le libre choix de personnaliser leur logement en apportant un petit meuble, bibelots sous réserve et accord de la direction.

Prestations restant à charge

Le prix de séjour n'inclut pas les dépenses personnelles telles que coiffeur, pédicure, produits d'hygiène corporelle, abonnement téléphonique, etc...



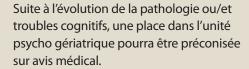
Un studio



Une chambre

Soins

L'équipe de coordination composée du médecin coordonnateur et de l'infirmière coordinatrice a plusieurs missions dont : émettre un avis sur les futures admissions, l'élaboration du projet de soins, la tenue du dossier médical, la réalisation du projet de vie individualisé, la collaboration et la coordination avec l'équipe médicale, la direction, les familles et les intervenants extérieurs.



L'équipe paramédicale, dispense des soins infirmiers sous prescription, des soins d'hygiène et de confort. Elle assure un soutien dans l'accomplissement des tâches quotidiennes et une prise en charge à tous les stades de la dépendance ainsi que la préparation des médicaments, leur distribution et renouvellement...

Une équipe de nuit, composée d'une aide-soignante diplômée et d'une ASH, assurent les changes de nuit ainsi qu'une surveillance tout au long de leur poste.

Enfin une psychologue est présente sur l'établissement 1/semaine et peut être consultée sur la demande du résident ou de sa famille.



Infirmerie



Salle de soins



Coin détente

7



W \

Animations

L'animation fait partie intégrante de la vie de l'établissement. Elle a pour objectif de faciliter votre vie dans l'établissement, de maintenir et de développer des contacts humains et le lien social.

L'animatrice à temps plein propose un panel d'activités :

- > manuelles,
- > musicales,
- > ludiques,
- > physiques, (cours de gymnastique avec un intervenant extérieur diplômé d'état),
- > intellectuelles (jeux de mémoires, jeux de société),
- > festives (sorties restaurant, repas à thèmes, anniversaires).

De plus, un mini-bus favorise les sorties et les échanges entre les établissements de la ville, les après-midi plein air aux beaux jours.

L'échange inter – génération est présent avec la participation du centre social Sous-Paulat, des élèves du lycée Albert Camus. L'établissement est avant tout un lieu de vie où l'animation se pratique aussi au quotidien sous forme d'un accompagnement individualisé avec une animation prévue le matin pour les résidents plus dépendants ou réticents aux animations collectives.



Atelier de jardinage



Atelier de peinture



Jeux de société

Restauration

Les déjeuners et dîners sont servis dans la salle de restaurant de l'établissement au rez-de-jardin.

Le restaurant propose aux résidents et aux familles qui le souhaitent de prendre leur repas dans un environnement agréable et convivial, la semaine comme le week-end. Les menus sont affichés à la semaine. Les horaires sont les suivants : 2ème service : Déjeuner 12h, Dîner 18h15 1er services (RJ et 4°) : Déjeuner 11h45 Dîner 17h45

L'équipe de cuisine assure la préparation des repas, en privilégiant la cuisine traditionnelle.

Ils composent des menus équilibrés en collaboration avec la diététicienne. Les jours fériés et événementiels sont l'occasion de préparer des repas festifs. Les repas à thèmes qui ont lieu 1 fois/ trimestre permettent aussi aux résidents de découvrir et savourer des spécialités régionales, ou typiques.

MENU TYPE

Petits-déjeuners: sont servis en chambre de 7h à 8h30 sur plateaux avec un choix de boissons chaudes (café, thé, lait...), biscottes, beurre et confiture.

Déieuner:

Entrée chaude ou froide, Légumes et/ou féculent, Viande ou poisson, Fromage, Fruit ou Dessert*, Café ou infusion.

*Pâtisserie maison proposée 2 fois/ semaine

Dîner:

Potage varié, Légumes ou Féculent, Viande, Fromage, Fruits.

Les après-midi, une boisson est proposée dans la salle d'animation et restaurant vers 16h.



Salle à manger



Cuisine

8



Entretien

L'entretien des logements, lieux de vie, restaurant, accueil, couloirs est assuré par les agents de service.

Un agent service technique se charge de tous les petits travaux d'entretien, de la maintenance du bâtiment. Il n'intervient pas sur les appareils électriques des résidents, en cas de problèmes, il faudra faire appel à un réparateur agréé.

Buanderie linge

L'établissement fournit les draps, taie d'oreiller, traversin, dessus de lit et voilage. La blanchisserie est assurée par une société extérieure.

L'établissement dispose d'une buanderie qui se charge de l'entretien du linge des résidents. Ainsi, à leur entrée, l'ensemble du linge doit être marqué avec des noms cousus.

Le nettoyage du linge délicat (lainage, thermolactyl...) reste à la charge des familles.

Le trousseau du résident doit être fourni à son entrée et renouvelé si nécessaire. Les produits d'incontinence (couches, alèses) sont fournis par l'établissement.

Culte

Une équipe d'aumônerie intervient auprès du résident qui le souhaite. Le résident peut demander la visite du ministre du culte de son choix.

Bien-être

Des coiffeuses interviennent sur l'établissement un jour par semaine. Un salon de coiffure est aménagé à cet effet. Les résidents restent libres cependant de faire appel aux services d'un coiffeur. Les soins de pédicure peuvent être faits par un pédicure extérieur après votre consentement.

Visites et sorties

L'EHPAD «La Verrerie» est un lieu de vie, les entrées et sorties sont donc libres. Les visites de la famille ou amis sont autorisées aux heures qui vous conviennent.

Sécurité

L'EHPAD «La Verrerie» répond aux normes d'accessibilité en vigueur. L'accès à l'établissement est protégé d'un système de sécurité digicode, avec verrouillage des portes extérieures. Son code est communiqué au résident et sa famille.

Les portes de chambres sont munies d'un système de fermeture qui apporte la garantie du respect de l'intimité de chacun.

Tous les résidents sont pourvus d'un système d'appel malade sous forme de médaillon dès leur entrée.

Le parking de l'EHPAD «La Verrerie» est privé, son accès est sécurisé.

Télévision - Téléphone

Les logements sont équipés de branchement pour la télévision, le téléphone et l'internet. Le résident peut apporter ses équipements, les frais liés à leurs utilisations restent à leur charge.

Le personnel

La fonction de chaque membre du personnel s'inscrit dans l'objectif du bienêtre du résident.

Notre organisation permet une prise en charge de chacun 24h/24 et 7 jours sur 7. Salariées par l'établissement, les équipes se différencient par le liseré de couleur sur leurs tenues avec leurs noms et fonctions.

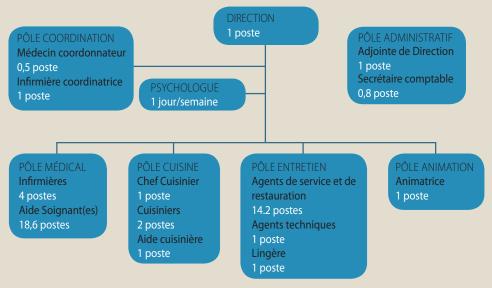
D'autres professionnels extérieurs pourront intervenir auprès des résidents, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes...

Démarches qualité

La loi n°2002 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, a mis en place une démarche qualité dans ce secteur, en engageant une évaluation continue de la qualité.

Plusieurs outils sont mis en place :

- > Conseil de la vie sociale qui réunit des représentants des résidents, des familles, du personnel et du conseil d'administration avec la direction de l'établissement et un représentant de la municipalité, pour échanger sur toutes les questions concernant la vie de l'établissement. C'est un lieu privilégié d'information et d'expression des résidents et des familles.
- > Commission des repas : autre instance consultative et composée de résidents.
- > Fiches d'événements indésirables : Ces fiches servent à consigner les réclamations et y apporter les actions correctives.
- > Enquêtes satisfaction.



10



EHPAD LA VERRERIE

38, RUE DE LA LOIRE 42700 FIRMINY TÉL. 04 77 56 26 26 FAX 04 77 61 79 62 foyer.verrerie@ville-firminy.fr